



ADMINISTRATION MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

œ SEANCE 21 MAI 2022 œ

DELIBERATION N° 052 - 05 – 2022 - Direction Générale Adjointe à la Cohésion Sociale

« CITE EDUCATIVE DE SAINT BENOIT - PROGRAMMATION »

(La Commission Cohésion Sociale qui s'est réunie le 12 mai 2022 a émis un avis favorable)

Le Maire certifie :

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 02 JUIN 2022

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 13 Mai 2022.

➤ que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents	26
Représentés	7
Excusés	0
Absents	6
Total des votes	33

Le Maire,

P. SELLY



L'An Deux Mille Vingt-Deux, le samedi 21 mai à 09 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni au Gymnase du Lycée Marie Curie de Sainte Anne, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Valentine SERRANO - Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Jean François CATAN –Eric NIOBE – Monique MARIMOUTOU TACOUN – Patrice BOULEVART – Sarah SALAH – ALY – Eric CARITCHY - Fara ARMOUGOM - Anrifadjati TOILIBOU - Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Ruddy VOULAMA - Evelyne GLENAC - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE --- Sabrina RAMIN - Axel BOUCHER –Jean Luc JULIE –

ONT DONNE PROCURATION : Sylvie PAYET à Valentine SERRANO – Patrice ELLAMA à Jean François CATAN – Marie Sabine SAUTRON Sarah SALAH – ALY - Christelle HOAREAU à Jean Louis VITAL - Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jack TAVEL à Charles André SAINT PIERRE - Philippe LE CONSTANT à Jean Luc JULIE

ABSENT EXCUSE :-

ABSENTS : Alicia HAYANO – Noëlle CHANE FAN – Fabienne BORNEO - Hans DIJOUX - Patrick DALLEAU - Valérie DIJOUX

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE

Le Président informe l'Assemblée que la Ville de Saint-Benoît est devenue le 4 octobre 2021, la deuxième commune réunionnaise à obtenir le label d'excellence « Cité éducative ».

Ainsi, l'État propose de s'engager dans cette démarche en collaboration avec les collectivités, au travers de l'élaboration d'une stratégie territoriale ambitieuse et partagée.

Pour rappel, le label d'excellence « Cités Educatives », détaillé par la circulaire du 13 février 2019, complète les mesures déjà engagées dans ces QPV (dédoubllements, primes aux enseignants, devoirs faits, stages pour les 3èmes, plan mercredi, etc.) et propose une alliance républicaine de tous les adultes prêts à accompagner l'éducation des enfants et jeunes - avant - pendant - après l'école - aux côtés des familles, tout au long des temps de vie. Les valeurs de l'école de la République et de la laïcité sont prioritaires.

La stratégie mise en place sur la Cité éducative de Saint-Benoît vise :

- L'intensification des prises en charge éducatives des enfants et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire en coordonnant l'ensemble des moyens publics et des acteurs éducatifs d'un territoire dans une démarche globale et collaborative

- L'accompagnement de chaque parcours éducatif individuel de la petite enfance à l'insertion professionnelle tout en :

- confortant le rôle de l'école
- promouvant la continuité éducative
- ouvrant le champ des possibles

Elle se décline en quatre enjeux partagés forts :

- Bâtir un écosystème de coopération des partenaires éducatifs
- Renforcer la place de l'Entreprise au côté des autres acteurs au service du parcours de formation et d'insertion des jeunes
- Accompagner le jeune et sa famille dans la construction de son projet de vie
- Permettre à chaque acteur de construire un sentiment d'appartenance à la Cité éducative

La stratégie opérationnelle repose sur les 4 parcours suivants :

- **SANTE** : Santé-Sécurité-Bien-être-Autonomie, climat scolaire pour le mieux vivre bénédicte ;
- **CITOYENNETE** : Citoyenneté-Environnement pour une insertion réussie dans la Cité ;
- **CULTURE** : Valorisation de notre culture et de notre patrimoine pour une intégration/imprégnation identitaire ;
- **AVENIR** : Définition de Parcours d'Excellence et d'Innovation « pou détak baro » (Ouvrir le champ des possibles).

Le programme des Cités Educatives se coconstruit à la fois autour de la valorisation des actions portées par la Commune, l'Éducation nationale et leurs nombreux partenaires, mais aussi autour d'expérimentations de nouvelles actions qui répondent aujourd'hui aux réalités de la population du QPV de la Rive-Droite.

Pour l'année 2022, le Comité de Pilotage de la Cité éducative tenu le 13 avril 2022, a acté une programmation pour un montant global de **1 162 822,00 € dont 817 034,00 € (685 245,00 € en Actions + 131 789,00 € pour l'Ingénierie)** d'actions contractualisées avec les crédits spécifiques dédiés à la Cité éducative à hauteur de :

- 300 000.00 € au titre du BOP 147 ANCT Cité éducative
- 27 500.00 € au titre du BOP 147 ANCT Contrat de Ville
- 121 808.00 € au titre du cofinancement de l'Education nationale
- 135 500.00 € au titre du cofinancement de la Ville
- Le différentiel provient soit des crédits alloués aux dispositifs contractuels dont les crédits ont été fléchés spécifiquement en quartiers prioritaires ou soit à des appels à projets auxquels la Ville a répondu ou devrait répondre

Vous trouverez en annexe de ce rapport la synthèse de la programmation 2022.

Afin de renforcer les alliances éducatives sur son territoire et d'améliorer les parcours scolaires et éducatifs des jeunes bénédicines et bénédictins de 0 à 25 ans et grâce aux moyens spécifiquement dédiés au plan d'action de son projet, le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à :

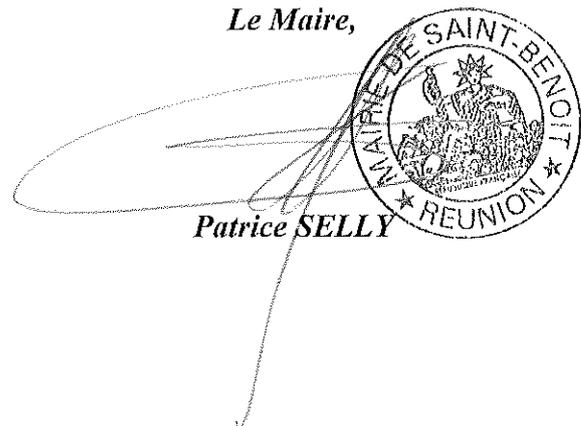
- Solliciter l'Etat et les autres partenaires pour engager les cofinancements des actions inscrites dans les programmations prévisionnelles ;
- Signer toutes les conventions et les pièces nécessaires y afférentes ;
- D'inscrire au budget communal les crédits nécessaires.

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoit, les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé

Le Maire,



Patrice SELLY

The image shows a circular official seal of the Mayor of Saint-Benoît, Réunion. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE SAINT-BENOÎT' and 'REUNION'. A signature, 'Patrice SELLY', is written across the seal and extends to the left.